

uplicata

GREFFE
DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE LORIENT

R E C E P I S S E D E D E P O T

BP 426 - 3 RUE BENJAMIN DELESSERT
56104 LORIENT CEDEX 04
TEL 02 97 21 01 53 FAX 02 97 21 34 83
MINITEL :08 36 29 22 22

SELAFI LE MEN-LE BRAS-MOREAU-JOYEUX-DENDEL

PARC D'ACTIVITES ARMOR OCEAN-RUE COMMANDANT CHARCOT
LARMOR-PLAGE
56260 LARMOR-PLAGE

V/REF :
N/REF : 88 B 199 / A-2029

LE GREFFIER DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LORIENT CERTIFIE
QU'IL LUI A ETE DEPOSE A LA DATE DU 15/10/97, SOUS LE NUMERO A-2029,

EXTRAIT DU P.V. DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 30/06/97

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

... CONCERNANT LA SOCIETE
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE DE GESTION DES PORTS DE PLAISANCE
ET EQUIPEMENTS PUBLICS DE LOISIRS DU PAYS DE LORIENT
ANONYME D'ECONOMIE MIXTE
HOTEL DE VILLE
LORIENT
56100 LORIENT

R.C.S LORIENT B 344 519 251 (88 B 199)

LE GREFFIER



**S.E.M. DES PORTS DE PLAISANCE ET EQUIPE-
MENTS PUBLICS DE LOISIRS DU PAYS DE
LORIENT
SELLOR**

Société anonyme au capital de 464.800 Francs
Siège social : Hôtel de Ville de LORIENT – BP 244
56321 LORIENT CEDEX
R. C. S. : LORIENT B 344 519 251 – 888199

=====

**EXTRAIT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 30 JUIN 1997**

Le Conseil d'Administration de la SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE DES PORTS DE PLAISANCE ET EQUIPEMENTS PUBLICS DE LOISIRS DU PAYS DE LORIENT, par abréviation SELLOR s'est réuni le 30 Juin 1997 à 17 heures à la Villa Margaret à LARMOR-PLAGE, dans la salle de réunion des bureaux de la Direction Administrative de la société, sous la présidence de Monsieur Georges JEGOUZO, Maire de LARMOR-PLAGE, Président de la S.E.M.

Le registre de présence a été émargé à l'entrée en séance.

Il permet de constater que :

Sont présents :

**I – COLLEGE PUBLIC – COLLECTIVITES TERRITORIA-
LES**

a) – DISTRICT DU PAYS DE LORIENT ayant pour délégués

- . Monsieur Georges JEGOUZO, Maire de LARMOR-PLAGE, Président de la SEM
- . Monsieur William LE POLOZEC
- . Monsieur Daniel GILLES
- . Monsieur Maurice COUGOULIC

Sont absents et excusés :

- . Monsieur Jean-Yves LE DRIAN, Maire de LORIENT

- . Monsieur Jacques HENRY
- . Monsieur Joël GUEGAN

b) – LA VILLE DE LORIENT ayant pour délégué

- . Monsieur Jacques SINQUIN

c) – LA VILLE DE LARMOR-PLAGE ayant pour délégué

- . Monsieur René ROUARCH

II – COLLEGE PRIVE

Sont présents

- . Monsieur Henri DEUDON
- . Monsieur Jean BERGE ANDREU
- . Le Crédit Maritime Mutuel, ayant pour représentant permanent au Conseil d'Administration Monsieur André GAUDIN

Est absente mais représentée :

- . La CISE, ayant donné pouvoir à Monsieur Henri DEUDON

III – ASSISTENT EGALEMENT A LA REUNION

- . Monsieur Thierry FRECHIER, Directeur de la SELLOR
- . Monsieur Etienne COLIN, Commissaire aux Comptes de la SELLOR
- . Monsieur Albert GIOVANNELLI, Directeur Général des Services du District du Pays de LORIENT
- . Monsieur Denis AILLET, Responsable Administratif de la SELLOR
- . Monsieur Jean-Luc BOLAY, Directeur du Centre Nautique de Kerguelen
- . Monsieur Mikael LE BERRE, Directeur des Ports de la SELLOR
- . Maître Jean-Marie DENOEL, Avocat de la SELLOR

**

Monsieur Georges JEGOUZO préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Le Président constate que le nombre des administrateurs et des délégués représentant les collectivités territoriales administrateurs physiquement présents étant de 9 sur 13 Administrateurs, dont 6 représentants les Collectivités Territoriales, soit plus de la moitié des administrateurs physiquement présents, le quorum requis par la loi est atteint.

Le Conseil peut, en conséquence, valablement délibérer sur les questions figurant à l'ordre du jour.

Après lecture, le procès-verbal de la dernière réunion du Conseil d'Administration en date du 18 Octobre 1996 est adopté à l'unanimité.

Puis, le Conseil délibère sur les questions suivantes figurant à l'ordre du jour :

- Arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 1996
- Convocation de l'assemblée générale ordinaire annuelle
- Situation générale de la SELLOR,
- Renouvellement des contrats de gestion du Centre Nautique de Kerguelen et du Camping de la Fontaine,
- Programme d'investissements,
- Restructuration du capital,
- Questions diverses :
 - . Mission d'évaluation des conditions de gestion du programme d'équipements touristiques du District
 - . Inventaire des activités nautiques pratiquées par les clubs et associations sur le District
 - . Autres questions

VI – Questions diverses

*

Enfin, Monsieur Thierry FRECHIER rappelle que lors de la constitution de la société, un mandat d'administrateur avait été confié à la SOGEA BRETAGNE.

Cette société a changé de dénomination sociale suivant une assemblée générale extraordinaire du 13 Octobre 1988 pour adopter celle de **CISE**.

Pour exercer les prérogatives attachées à son mandat d'Administrateur au sein de la SELLOR, le Président de la CISE avait désigné aux fonctions de représentant permanent, conformément à la loi du 24 Juillet 1966 sur les sociétés commerciales, Monsieur Jean-François VERJAT, domicilié à PARIS (75014) – 21, rue de l'Abbé Carton.

Monsieur Jean-François VERJAT a été remplacé au poste de représentant permanent de la CISE au Conseil d'Administration de la SELLOR par :

– Monsieur Jean-Claude PEDELABORDE
Né le 4 Février 1942 à CHATEAUNEUF SUR CHARENTE (16)
Demeurant à LOUVECIENNES (78432) – 36-38, rue de la Princesse
De Nationalité Française

Suivant décision émanant du Président du Conseil d'Administration de la CISE, Monsieur Serge MICHEL, en date du 31 Janvier 1997

Depuis cette date, c'est donc Monsieur Jean-Claude PEDELABORDE qui exerce les fonctions de représentant permanent de la CISE auprès du Conseil d'Administration de la SELLOR.

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, prend acte de cette modification.

CLOTURE DE LA SEANCE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et un autre administrateur.

Le Président
Georges JEGOUZO

Un administrateur



Pour copie certifiée conforme
Le Président du Conseil d'Administration